



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-90

PV N° 42 DU SAMEDI 11/06/2022

Réunion du 7 juin 2022

REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION

La **réunion annuelle de la Délégation du Roannais** aura lieu le **vendredi 1^{er} juillet**.

Les clubs désirant se porter candidat à l'organisation de cette réunion, sont invités à adresser leur demande, dès à présent, par mail officiel.

MEDAILLE DELEGATION

La fin de saison approche... **C'est le moment de penser à récompenser vos bénévoles les plus méritants.**

A cet effet, vous pouvez **demandeur par mail ou par téléphone, le document de demande de médailles au secrétariat de la Délégation.**

NOTE AUX CLUBS

Article 55 des règlements sportifs du District

Police des terrains – Protection des officiels

Alinéa 2 : cet article concerne l'utilisation des **engins pyrotechniques**, ou plutôt **leur interdiction !!!!**

Attention, si ce cas se produit, les clubs responsables seraient sous le coup des **sanctions prévues** en annexe, article 2 du règlement disciplinaire fédéral.

CARNET NOIR

- Le Président, les membres du Comité Directeur et des Commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à M. CABERLON Alain, à sa femme et ainsi qu'à sa famille (membre du Comité Directeur et responsable de la Commission Seniors), suite au décès de sa belle-mère.

- Le Président, les membres du Comité Directeur et des Commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. CARMINOT Sullivan (arbitre), suite au décès de son papa.

RAPPEL - ANNONCE IMPORTANTE À TOUS LES CLUBS DÉPARTEMENTAUX

La **CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) demande à la FFF de supprimer tous les numéros de téléphones à la fin de chaque saison.

Le District de la Loire, les bénévoles, les dirigeants des clubs, ont besoin d'un minimum d'éléments pour communiquer.

- Nous, nous apercevons que plusieurs informations clés, n'apparaissent pas dans le profil de chaque club.

- Nous vous demandons de réagir au plus vite, sous peine de sanction financière.

- **Le correspondant du club, habilité à utiliser FOOTCLUBS doit procéder à la MAJ des coordonnées téléphoniques**, des principaux dirigeants, (président, éducateurs, correspondant,) et doit **IMPERATIVEMENT, vérifier, corriger, compléter, modifier**, au moins les numéros de téléphone, sans émettre d'erreur lors de la saisie, si possible.

- **L'indicateur « diffusion » se positionne à « DIFFUSABLE »**

Cette opération se renouvelle chaque année, en début de saison, à partir du mois d'août.

RAPPEL AUX CLUBS

- **Nous demandons aux clubs de bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, que la feuille de match « FMI » a bien été transmise via la tablette.**

- En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-90

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

- La Commission de Discipline constate de plus en plus que les joueurs exclus par un carton rouge lors d'une rencontre, ne transmettent pas de rapport, suite à leur exclusion.

Nous rappelons que le rapport permet au joueur de s'expliquer sur son comportement et permet à la commission de prendre une bonne décision ; à défaut de rapport, la commission s'appuiera sur le seul rapport de l'arbitre (article 128 des R.G.).

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note pour les prochains matchs.

COVID-19

Les clubs sont tenus d'informer IMPERATIVEMENT M. Michel BARSOTTI, référent Covid-19 du District de la Loire, par téléphone au 06 74 09 64 01, avant d'entreprendre toute démarche sportive et administrative, en ce qui concerne le report de rencontre en lien avec la Covid-19.